
Adresse des montagnards de la société populaire de la ville d'Auxonne invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des montagnards de la société populaire de la ville d'Auxonne invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 191;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39313_t1_0191_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

N° 38.

*Les sans-culottes de Laplume, à la
Convention nationale (1).*

« Laplume, le 1^{er} jour de la 1^{re} décade
du 2^e mois de l'an II de la République
française une et indivisible.

« Législateurs,

« Restez encore à votre poste, et la patrie
est sauvée. La foudre, partie de la Montagne,
dans les derniers jours de mai, a ébranlé la plaine,
et, en desséchant le marais, elle a écrasé les
vils insectes qui l'habitaient. Le coup a retenti
dans toutes les parties de la République,
l'aristocratie en a frémi, le fédéralisme a disparu
et tous ses projets, formés par le crime, se sont
dissipés, comme l'ombre, aux approches de
l'astre du jour.

« Continuez, législateurs, et le citoyen fran-
çais, fier de ses hautes destinées, bénira à
jamais la Constitution que vous lui avez donnée.
Nous avons juré l'unité et l'indivisibilité de
la République ou la mort, et nous ne serons
point parjures. »

(Suivent 27 signatures.)

N° 39.

Argelet (Orgelet), département du Jura (2).

« Orgelet, département du Jura, le 2
de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II
de la République française une et
indivisible.

« Citoyens représentants d'un peuple libre,

« A la grande et mémorable époque du 31 [mai]
datera le salut des Français. Sans cette journée
de terreur pour les conspirateurs et de triomphe
pour la liberté, de nouveaux fers étaient notre
partage. Une plaine fangeuse, du milieu de
ses eaux croupissantes, relevait, par son fédé-
ralisme, l'autel de la tyrannie couronnée sur les
précieux débris de l'unité et de l'indivisibilité
de la République. Mais, Montagne inaccessible
par ton courage, ses perfides efforts furent
vains. Tu te levas, et, à ton majestueux aspect,
toutes les trames furent déjouées, toutes les
conspirations liberticides furent découvertes :
la plaine fut submergée. Placée à la hauteur
des circonstances, environnée d'éclairs, et, au
milieu d'une foudre conjurée, tu nous as envoyé
un code éternel qui, dans peu, sera l'idole
de tous les peuples.

« Les Pat, les Cobourg, tous les suppôts
du despotisme, toute la rage du fédéralisme,
toute la fureur du fanatisme ont lutté à la fois
pour t'ébranler, et tous leurs efforts réunis, en
échouant à tes pieds, n'ont fait que t'affermir
davantage. Mais tu ne fis pas tout alors. Il est
des coups que toi seule peut porter. Déjà tu as

assuré des bases solides à notre bonheur, mais
il n'est donné qu'à toi d'y élever l'auguste
édifice de nos grandes destinées. La liberté,
nous la possédons; l'égalité, elle commence.
L'univers est dans l'attente, le genre humain
a les yeux fixés sur toi. Achève ton ouvrage,
éternise son bonheur. Reste, et dicte-nous les
lois de ta sagesse, car nous les voulons et nous
n'en voulons point d'autres. Reste, oui, reste;
mais jusqu'à quand? Jusqu'à la paix? Non,
tandis que tu pourras opérer notre bien.

« Antoinette n'est plus, nos vœux sont exau-
cés. Haine éternelle aux fédéralistes, aux des-
potes; hommage aux mânes du vertueux Marat.

« Tels sont, citoyens représentants, les senti-
ments bien prononcés des sans-culottes com-
posant l'Administration provisoire du district
d'Orgelet.

« MICHAUD; MARGUERON; CHOZ;
CAMUSEL, secrétaire. »

N° 40.

Auxonne (1).

« Auxonne, le 1^{er} juin de la 1^{re} décade du
2^e mois de la 2^e année de la République,
une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« C'est à vous, c'est à la sainte et inébranlable
montagne que la France doit le seul gouverne-
ment qui convienne à un peuple libre. La Répu-
blique une et indivisible est votre ouvrage,
assurez-en la durée par cette constance cou-
rageuse qui a si bien justifié notre confiance.
Vous tenez dans vos mains les destinées d'un
peuple immense qui attend de vous le complé-
ment de son bonheur. Gardez-vous de céder
aux insinuations de la perfidie pour nous en-
gager à demander des successeurs. Ce n'est
pas au fort de la tempête que le vaisseau de
l'État peut être confié à de nouvelles mains;
le port n'est pas loin, mais vous seuls pouvez
l'y conduire. Attachez-vous donc plus forte-
ment que jamais au gouvernail, généreux pilotes,
et ne le cédez que lorsque le calme de la paix
aura consolidé la félicité publique.

« Tels sont les vœux des montagnards de la
Société populaire de la ville d'Auxonne, prêts
à tous les genres de sacrifices pour seconder vos
travaux.

« BESSON, président; MERCIER, secrétaire;
ROUSSOT, secrétaire. »

N° 41.

*La Société révolutionnaire des Amis de la Cons-
titution populaire de 1793, séant à Saint-
Macaire, district de Cadillac, département de
la Gironde, à la Convention nationale (2).*

« Citoyens législateurs,

« Maintenant que, grâce à votre courage et à

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.
(2) Archives nationales, carton C 279, dossier 757.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.
(2) Ibid.